

Après neuf heures de discussion, le mercredi 14 février, « les négociateurs du [GROUPE PSA](http://www.groupe-psa.com/fr/) / T : 01.40.66.55.11 ont finalement obtenu une augmentation générale des salaires de 1,3 % pour les techniciens et agents de maîtrise (TAM) et de 1,5% pour les ouvriers/employés », selon le syndicat CFTC. À la suite de la signature, en juillet 2016, du NEC, le plan de compétitivité, « la direction (du constructeur automobile) se devait d'accorder au moins 1 % de plus que l'inflation, soit 2,1 % minimum ». Elle précise : « Pour la première fois, les cadres ont été pris en compte dans les négociations, mais nous avons un immense regret. Une partie des TAM, tous ceux qui bénéficient d'une prime d'objectifs, seront privés d'augmentation générale. » La direction s'est par ailleurs engagée à verser un complément d'intéressement/participation par rapport à ce que prévoient les accords du NEC, une revendication formulée par plusieurs syndicats. Il n'y avait plus eu d'augmentation générale des salaires chez PSA depuis 2013. www.groupe-psa.com/fr/